



Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Groupe de travail des transports par chemin de fer****Sixième session**

Genève, 29–30 août 2022

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

**Conception des marques permanentes du système
d'individualisation des véhicules ferroviaires****Proposition de corrections au texte russe des Règles types****Note du secrétariat**

1. Dans ses commentaires et propositions concernant le projet de règles types, l'OSJD a proposé les termes suivants à utiliser dans l'ensemble du texte en russe :

<i>Terme en anglais</i>	<i>Terme actuel en russe</i>	<i>Terme proposé en russe</i>
Custodian	Управляющий	Хранитель
Debtor	Должник	Заемщик
Keeper	Распорядитель	Держатель

2. Le secrétariat fait observer que le terme russe pour « debtor » en anglais actuellement utilisé par le Groupe d'experts est conforme au texte russe de la Convention du Cap. Cependant, les termes anglais « custodian » and « keeper » sont nouveaux dans ce contexte, et ils ne sont utilisés ni dans la Convention du Cap ni dans le Protocole ferroviaire de Luxembourg.

3. Le Groupe d'experts souhaitera peut-être fournir des orientations au secrétariat sur les termes russes, mentionnés au tableau ci-dessus, qui doivent être utilisés dans le texte russe des Règles types.
